



Un projet « danse » va commencer sur le temps de la cantine, à partir du **vendredi 1^{er} décembre 23**. Il est organisé et animé par **la responsable du périscolaire**.

Il aura lieu tous **les jeudis et vendredi de 11h45 à 13h15**.

Les enfants qui participeront devront manger à la cantine ces jours-là.

Ils s'engagent à participer sur toute la durée de l'activité et à la représentation finale.

Le choix de cette participation doit être **voulu par l'enfant**. Les familles **s'engagent** à accompagner l'enfant pour la soirée de restitution.

Les enfants qui ne souhaitent pas danser, auront la possibilité de fabriquer **les décors et accessoires** dans la salle de garderie encadrés par une animatrice du centre de loisirs.

Les enfants s'entraîneront pendant ces temps afin de restituer leur travail lors d'une soirée dans la cour de l'école élémentaire « Gilbert Laget », **le vendredi 31 mai 2024, à partir de 20h30**.

Cette soirée débutera à 19h avec possibilité de restauration pour les familles.

L'argent récolté sera distribué aux deux écoles (maternelle et élémentaire) pour acheter du matériel.

Coupon de participation :

Nom – Prénom de l'enfant :

Classe :

Nous soussignons, Nom (s)

Prénom(s)

Responsable(s) légal (aux) de l'enfant

L'autorisons à **participer** à cette activité et **nous engageons à l'accompagner** pour qu'il participe à la soirée du vendredi 31 mai 2024, à partir de 20h30.

Fait à

Le

Signature(s) responsable(s) de l'enfant

Signature de l'enfant

Ce coupon, dûment rempli et signé, doit être envoyé par mail à beausejour-s@mazan.fr ou remis à l'enfant qui le transmettra aux agents de surveillance de la cantine, avant le 21 novembre 2023.

- Un coupon par enfant voulant participer